

SEANCE PLENIERE | Le Département adopte les 1607 heures

Le mercredi 9 novembre, l'assemblée départementale de l'Ariège a approuvé le passage aux 1607 heures. Après plusieurs mois de travail en lien avec les organisations syndicales dont 8 rencontres, les Conseillers Départementaux ont également adopté la revalorisation du régime indemnitaire et la mise en place du télétravail.

Veuillez trouver ci-joint :

- le dossier de presse complet
- le détail concernant le passage aux 1607 heures pour les 6 régimes de travail du Département
- le discours de la Présidente

Votre contact

Estelle Tabeaud

Directrice de la Communication

05 61 02 09 77

etabeaud@ariego.fr